

# Cool forest

Parc national des Ecrins



Cool Forest (Rogier van Rijn)



Cette piste serpente dans la forêt de la Draille depuis le sommet du Télésiège de La Crête des Bans.

Elle est idéale pour s'échauffer... Virages relevés et petites tables s'enchainent sur près de 400 mètres de dénivelés.

## Infos pratiques

Pratique : Bike park

Niveau : Facile

# Situation géographique



 Le lagopède et le lièvre variable (A)  
 Le Laus (C)

 Le lis martagon (B)  
 Le mélèze (D)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Prendre le télésiège de la Crête des Bans à la station Puy-Saint-Vincent 1600 pour aller au point de départ de la descente (accès payant). Au delà du 29 août, la station est généralement fermée. Se renseigner sur les dates d'ouverture.

La pratique du VTT est sous votre entière responsabilité.

Réglementation : la pratique du vélo de descente sur le Bike Park est réglementée par arrêté municipal N°2019.17.

Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo ou de faire appel à un professionnel si nécessaire.

Coordonnées des secours : Secours Montagne : 112

Rapporter tous ses déchets.

Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies.

## **Équipement**

Casque obligatoire, protection dorsale, genouillères et gants fortement conseillés.

## **Accessibilité**

**Transports en commun** : <https://services-zou.maregionsud.fr/fr/>

**Pensez au covoiturage** : [www.blablacar.fr](http://www.blablacar.fr)

**Accès routier** : À L'Argentièrre-la-Bessée, quitter la N94 pour prendre la D994E en direction de Puy-Saint-Vincent - Vallouise. A la sortie des Vigneaux, prendre la D4 en direction de la station Puy-Saint-Vincent 1400.

**Parking conseillé** : parking de la station Puy-Saint-Vincent 1400

Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau d'Information Touristique le plus proche du départ.

# Sur votre chemin...

---



## Le lagopède et le lièvre variable (A)

Le lagopède des Alpes, oiseau de la famille des tétras, et le lièvre variable sont tous deux parfaitement adaptés à la vie en altitude. Entre autres, ils deviennent blancs en hiver pour échapper à leurs prédateurs et sont gris-brun en été, et leurs pattes sont couvertes de plumes ou poils, ce qui fait office de raquettes sur la neige. Ils sont particulièrement menacés par la montée de plus en plus précoce des troupeaux en alpage, l'essor du tourisme hivernal et le réchauffement climatique.

Crédit photo : Robert Chevalier - Parc national des Écrins

---

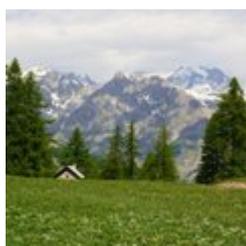


## Le lis martagon (B)

Dans les endroits les plus frais, le sentier est bordé de grandes plantes comme le géranium des bois, aux fleurs violettes, ou le lys martagon. Cette superbe plante a de grandes fleurs pendantes aux pétales recourbés, roses, mouchetés de pourpre, laissant apparaître les étamines orangées. Ses feuilles sont allongées et verticillées. Elle pousse dans les prairies et bois frais et, bien que commune ici, est rare dans bien des régions françaises. Sa cueillette est d'ailleurs interdite ou réglementée.

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins

---



## Le Laus (C)

Plusieurs anciens chalets ou hameaux d'alpage, souvent rénovés, sont disséminés à travers la station de Puy-Saint-Vincent. Voici les chalets du Laus. Le Laus est un toponyme désignant un lac. Juste après les chalets, en effet, se situe, non pas un grand lac, mais une zone plane et marécageuse, qui est sans doute un petit lac comblé. Inutile, donc, d'amener le pédalo !

Crédit photo : Marie-Geneviève Nicolas - Parc national des Écrins



## ✿ Le mélèze (D)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d'or et illumine la montagne à l'automne. Les mélézins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d'autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s'installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Crédit photo : Parc national des Écrins - Marie-Geneviève Nicolas